



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Courriel : tp-secretariat@bakom.admin.ch

Fribourg, le 30 septembre 2025

2025-1029

Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 20 juin dernier, vous nous avez consultés sur l'objet cité en titre, et nous vous en remercions.

De manière générale, nous approuvons ce projet de modification de l'OST, qui prend en compte l'évolution technologique et propose des solutions d'avenir, tient compte des besoins des personnes en détresse et améliore la résilience du système, notamment contre les surcharges et les configurations erronées.

Nous relevons toutefois que la mise en œuvre par les fournisseurs du service téléphonique public entraînera pour les services d'urgence des adaptations techniques et opérationnelles qui demanderont du temps. Il conviendra dès lors que la communication concernant la disponibilité de ces nouveaux services à la population devra être concernée et coordonnée avec toutes les organisations concernées, notamment les services d'urgence des cantons.

Au-delà de cette modification proprement dite, nous recommandons enfin de prendre en compte suffisamment tôt les développements technologiques futurs, tels que les appels d'urgence vidéo, dans une révision de la loi sur les télécommunications.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle, la Police cantonale et le Service de la sécurité civile et militaire ;
à la Direction de la santé et des affaires sociales ;
à la Chancellerie d'Etat.